

## Compte-rendu

# Commission Climat-énergie

Lundi 1<sup>er</sup> février de 18h à 20h à Quintenas

**Présents :** Guillaume BACCIOTTI (Syndicat Mixte Ardèche verte), Adeline CHANTEPY (Polénergie), Jacques DEPLACE (Conseil Local de Développement), Sylvain DESBOS (maire de Quintenas, Président commission cadre de vie Ardèche verte), Georges DI GIROLAMO (Conseil Local de Développement), Jean-Luc LAVIGNE, Kévin MONTFILS (Dauphiné Libéré), Madame MONTAGNON, Jean-Pierre MONTAGNON, Pierre PINET (Lycée Agro-technologique d'Annonay), Laurent POULET (Chambre d'Agriculture 07), Guénaëlle SCOLAN (Syndicat Mixte Ardèche verte), Danièle SOUBEYRAND-GERY (conseillère régionale, présidente de la commission Climat Energie), Jacques SOZET (Office National des Forêts)

**Excusés :** Serge SANDELL (Conseil Local de Développement), Marie PANARIN (Syndicat mixte Ardèche verte)

Danièle Soubeyrand-Gery, présidente de la commission, rappelle le contexte du travail sur l'élaboration du Plan Climat énergie Territorial (PCET) Ardèche verte et présente l'ordre du jour de la commission.

Il est rappelé que le Plan Climat énergie territorial est le volet climat énergie du futur Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDDRA) Ardèche verte et de la charte de territoire. En aucun cas ce travail ne sera abordé sans être intégré aux autres enjeux du territoire.

### ***Présentation par Polénergie des premiers éléments du profil Climat Energie du territoire Ardèche verte***

#### **Intervention d'Adeline CHANTEPY**

Ce travail est piloté par Info Energie Rhône-Alpes (IERA) et conduit localement par Polénergie à partir des données de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES). La présentation de ce rapport intermédiaire a pour objectif de donner des grandes tendances concernant les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie sur le territoire Ardèche verte en rapport avec les objectifs internationaux et nationaux de réduction de ces émissions. Ces tendances qui nécessitent des compléments d'information ont pour objectif de sensibiliser sur les enjeux principaux et d'éclairer sur les premières orientations qui devront en découler.

Tout ce travail sera affiné par des entretiens avec des acteurs clés du territoire, le volet climat énergie des études en cours (déplacement, tourisme, charte forestière) ainsi que le Bilan des émissions de gaz à effet de Serre du territoire en cours également par le Bureau d'Etude Equinéo.

Vous trouverez le diaporama présenté par Adeline CHANTEPY de Polénergie en annexe de ce compte-rendu (voir ci-dessous). Trois grands enjeux ressortent de cette première approche : l'industrie, le résidentiel et le transport. Les entretiens menés par Polénergie et le travail d'Equineo devront permettre d'approfondir cette approche, de relativiser éventuellement certains aspects ou de mettre en exergue d'autres qui ressortent peu aujourd'hui. Le travail d'Equineo tiendra notamment compte des émissions extérieures qui concernent l'Ardèche verte (exemple : les déplacements pour aller d'Annonay à Privas nous font passer par l'autoroute qui est dans la Drôme).

### **Débat de la salle**

- Une première remarque concerne le modèle utilisé pour aboutir à ces tendances : il est souhaité plus de précisions concernant les indicateurs et ratios utilisés par l'OREGES de façon à éclairer au mieux les éléments présentés. Plus de compréhension des phénomènes qui se produisent sur le territoire serait également nécessaire.
- Pour la partie agriculture, qui ressort fortement dans les émissions de gaz à effet de serre, il faut être prudent sur l'analyse des chiffres liés à l'agriculture et ne pas créer de malentendus sur la responsabilité de ce secteur et sur les décisions qui pourraient en découler suite à des données trop schématiques. Il faudrait parler de bilan plutôt que d'émissions. Quelle est la part de l'agriculture dans le stockage du CO2 ?
- L'effort à fournir doit être collectif. Concernant les matériaux et l'énergie, les collectivités pourraient se partager les conseils de chargés de missions spécialisés et organiser des groupements d'achat.
- La réflexion doit être transversale. Il ne faut pas se focaliser sur la partie Climat et énergie mais penser transversalement tous les enjeux du développement durable (l'environnement, le social, le développement économique) et ne pas se focaliser uniquement sur les résultats en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Les actions doivent faire suite à des compromis.
- Quels retours peut-on avoir sur les engagements des personnes individuellement ? Existe-t-il des évaluations des effets de la forte sensibilisation engagée vis à vis du public ? Quelle est la sensibilité des élus locaux sur cette question ?
- Les choix des élus en terme d'urbanisation est très important face à cet enjeu.
- face au boom des installations photovoltaïques, il faut être vigilant sur le bilan carbone général de ces installations (fabrication, pose, démantèlement et recyclage) et sur la durée de vie réelle du matériel.

### **Ateliers mensuels retenus pour le printemps 2010**

---

**Mars 2010 : « la gestion raisonnée des espaces verts »**

**Avril 2010 : Agriculture et changement climatique. Cet atelier devra sensibiliser sur les enjeux des productions agricoles et sylvicoles face au changement climatique.**

**Mai 2010 : « Développement durable : les entreprises y trouvent leur compte »**

**Juin 2010 : « Intégrer les enjeux environnementaux dans les projets d'urbanisme »**

## **Événements retenus pour l'agenda « Agissons en Ardèche verte » du printemps 2010** (suite à l'appel à événement du 11 janvier 2010).

---

**SPECTACLE : « ECOLO SAPIENS, Tom Nardone et les sales gones »,** Davézieux le 31 mars 2010 : organisé par le théâtre d'Annonay

*Sans donner de leçons, ce spectacle s'adresse aux "adultes à partir de 6 ans". Le développement durable est mis en scène à travers des chansons entrecoupées de scénettes. Différents thèmes sont abordés pour que les enfants restent vigilants à l'éducation de leurs parents ...*

**Visite d'une maison passive,** Vanosc, le 3 avril 2010, organisée par Polénergie

*La maison sans chauffage, la maison de demain. Construite en grande partie avec du bois, cette maison est isolée avec des matériaux naturels tel que la ouate de cellulose, la fibre de bois... Des capteurs solaires thermiques sont prévus ainsi qu'une VMC double flux raccordée à un puit canadien à eau.*

**Exposition de photographies et conférence-diaporama « Surfaces sensibles »,** St Agrève, jeudi 22 avril : organisé par le centre socioculturel St-Agrève

*Espaces Naturels Sensibles de notre région par Henri Bariol. "En 2010 l'année internationale de la Biodiversité aura pour thème « Biodiversité : Sauvons-la, Soutenons-la, Partageons-la ».*

**Visite d'une installation photovoltaïque de 2,94 kWc,** Vocance, le 8 mai 2010, organisée par Polénergie

*Mise en service début janvier 2010, cette installation doit produire 3696 kWh. Une occasion de discuter des nouveaux tarifs d'achat de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques.*

**Journée d'information des primaires sur la forêt et les risques d'incendie,** le 03 juin 2010, organisée par le Lycée Agrotechnologique et la COCOBA

**Les entretiens de l'alimentation bio,** Davézieux-Annonay les 9,10 et 11 juin, organisé par la fondation Nature Vivante

**Exposition sites inconnus ou méconnus du Velay et du Vivarais.** Fay sur Lignon, été 2010, organisé par le Centre Haroun Tazieff pour les Sciences de la Terre

*Installée à Fay-sur-Lignon, l'exposition prendra le volcanisme comme porte d'entrée pour la découverte des richesses patrimoniales, naturelles, historiques, contemporaines inscrites dans nos paysages. Les sites répertoriés le seront en concertation avec les collectivités territoriales, les associations, les Offices de Tourisme et les propriétaires concernés. Un rayon d'un quarantaine de km autour du Mézenc sera privilégié pour l'offre faite aux visiteurs de l'exposition.*

**Jardinons à l'école,** interventions scolaires organisées par la fondation Nature Vivante

## **Calendrier prévisionnel de la commission Climat-énergie**

---

**Avril 2010 : Rendu intermédiaire de l'étude « Bilan des émissions de Gaz à effet de Serre en Ardèche verte »** : débat autour des préconisations d'actions du Bureau d'Etude EQUINEO.

**Mai 2010 : COMMISSION « Climat énergie » :**

- ❑ Synthèse des conclusions du travail de Polénergie et des études sur le territoire
- ❑ Travail sur les grandes orientations stratégiques du territoire
- ❑ Point d'avancement rédaction du « LIVRE BLANC »

**Juillet 2010 : COMMISSION « Climat énergie » :**

- ❑ Le programme d'action « Climat énergie » du CDDRA : première approche

## **ANNEXE : DIAPORAMA « PROFIL-CLIMAT ENERGIE ARDECHE VERTE**

---

Voir pages suivantes ...

CI

C C I v 20 0

# Le rôle de la V

- L'ensemble des CDDR
- p
- M' b  
ORG S
- p p l qu  
u v
- u' bj

# L'impact des CDDR CDDR

- L'impact des CDDR sur les communes est important. Le rôle des CDDR (CDDR) pour les communes est de planifier les investissements (CDDR) (CDDR)
- Les CDDR sont des outils importants pour les communes. Ils permettent de planifier les investissements et de les financer. Les CDDR sont des outils importants pour les communes.

# Les Cibles :

- **Unifier et améliorer les territoires et les services existants**  
L'objectif est de créer un réseau de services.
  - **Il peut y avoir des bénéfices :**
    - **Attirer les investisseurs** qui ont besoin de services et de compétences à l'échelle régionale.
    - **Faciliter l'accès aux services** pour les citoyens et les entreprises.
- Le territoire est un service et les services sont les territoires.**



# L'impact des pannes de courant :

- Un pic de puissance qui provoque 0 CDDR et un impact sur la durée de vie des équipements.
- Un pic de puissance à l'installation des CDDR CDDR.
- Fourniture de CDDR et Rôles Ip.
- Impact de la puissance sur la durée de vie des Rôles Ip (IR) et sur la durée de vie des CDDR.
- C'est un impact qui provoque un pic de puissance à l'installation des CDDR (IR).

# L'ORGS

- ORGS : Observatoire Régional de l'Énergie  
à Gzà S
- u p u  
ppuy l CDDR
- l 2005
- D « » b u p pu  
ul R u v l p
- x pl : l G S l  
l ul u p u p l u

# DÉCLARATION ORGAS

- Outils et l'impact des actions
- Caractéristiques de l'impact p
- Gzà S (GS)
- uCb

# L'Énergie des GRS (équation)

- Budget des GRS (équation) 
$$C = I + G + S \quad (I = 3 + \dots)$$
- Valeur de la production ORGS
- $I + I + jux$
- Ressources disponibles à l'échelle nationale 2000

# Le bilan carbone des GDS

- 6 Gz de gaz par an par ménage en France  
« qu'on appelle gaz » CO2 :
  - CH4 et N2O (méthane et protoxyde d'azote)  
Hydrocarbures et Hexafluorure de soufre
- Le CO2 est le plus abondant et le plus nocif
- Le méthane est 25 fois plus nocif que le CO2 (sur une période de 100 ans)

# Quelques chiffres clés

- Consommation d'énergie et de CO<sub>2</sub>

- Puissance  $P = 630 \text{ kW} = 0,63 \text{ MWh} / \text{an}$



- Émission de CO<sub>2</sub> et de polluants

- Consommation de CO<sub>2</sub>  $\sim 3700 \text{ L}$  Fuel

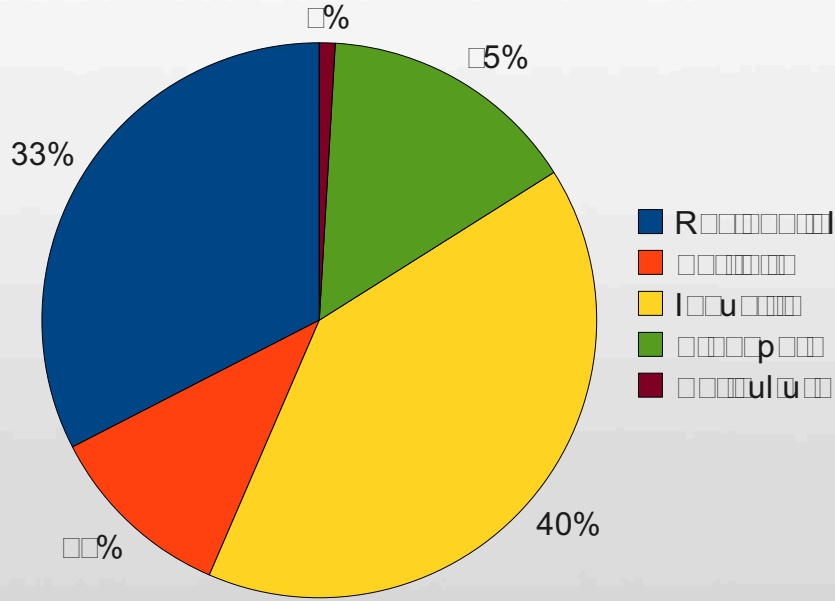
- Émission de CO<sub>2</sub>  $P_{CO_2} = 6600 \text{ kg} / \text{an}$  ( $5 \text{ t CO}_2 / \text{an}$ )



# C

- 85 k p (85 000 p)

Kp	CDDR
Région	60
	20
Intercommunal	75
Communauté de communes	28
Communauté urbaine	2
Établissement	185

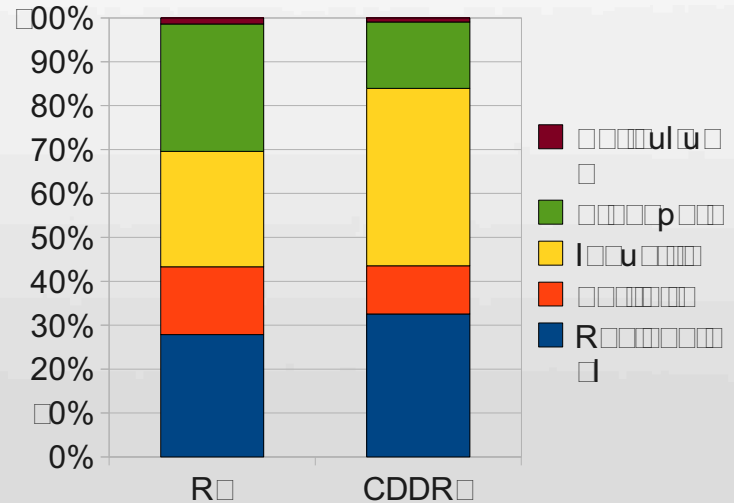


# Comparaison des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant

## • Rhône-Alpes :

- 6 460 ktp
- 2% des émissions nationales
- 3% de la population
- C...u...l...qu...

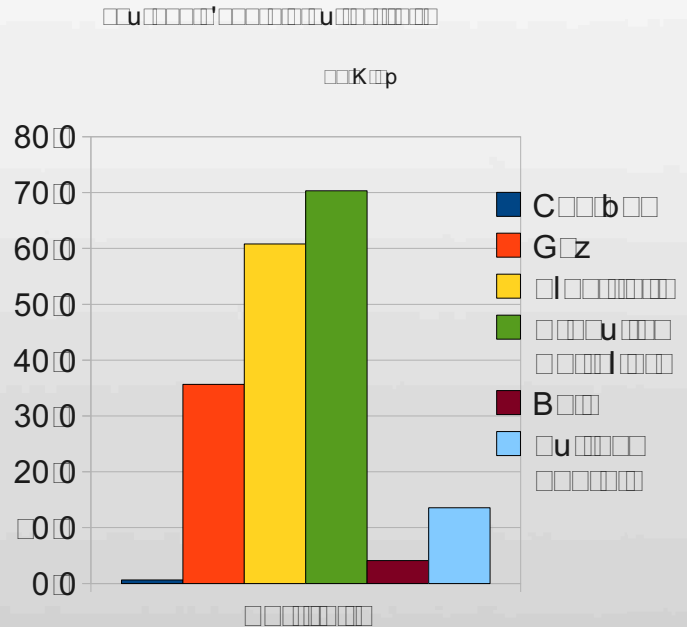
Émissions de CO<sub>2</sub> par habitant en Rhône-Alpes et en France





# Suivi des émissions de CO2

- 75% de la population est équipée en chauffage individuel
- ~80 M€/an
- Le chauffage individuel est responsable de 76% des émissions de CO2



# Émission de GES à la S

- Émission de GES

- 56 kqCO<sub>2</sub>

- 7,3 qCO<sub>2</sub>/b

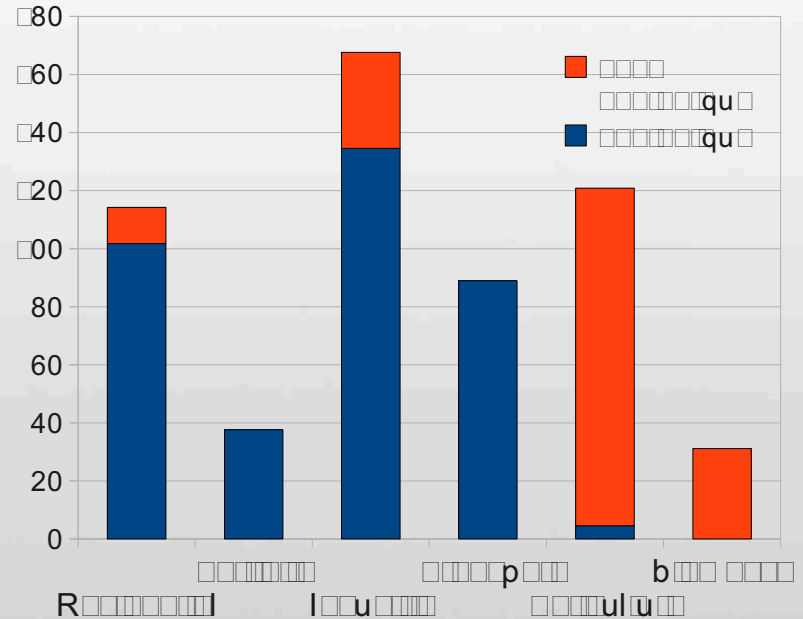
- Unité de production

- 243 kqCO<sub>2</sub>

- Investissement

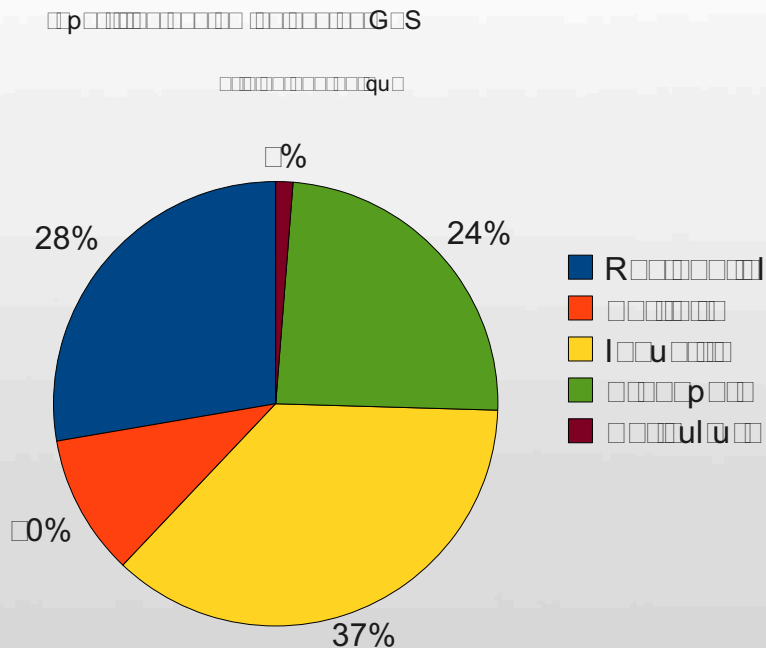
- ~5,2 M€

Émission de GES à la S



# Le bilan carbone de la Région Rhône-Alpes

- La Région Rhône-Alpes a engagé une politique volontariste de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à travers la mise en œuvre de son Plan Climat Régional (PCR) adopté en 2011.
- 367 k tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent (kton CO<sub>2</sub>e) ont été évitées, soit 66 % des émissions de gaz à effet de serre de la Région Rhône-Alpes.
- 5 % des émissions de gaz à effet de serre de la Région Rhône-Alpes ont été évitées par la Région Rhône-Alpes.
- 23,6 % des émissions de gaz à effet de serre de la Région Rhône-Alpes ont été évitées par la Région Rhône-Alpes.



# Le bilan carbone de la Région Rhône-Alpes

- Émission de gaz à effet de serre (GES) de la Région Rhône-Alpes en 2018

- 93 ktonnes de CO<sub>2</sub> équivalent (-34% depuis 2005)

- 60% d'émissions industrielles

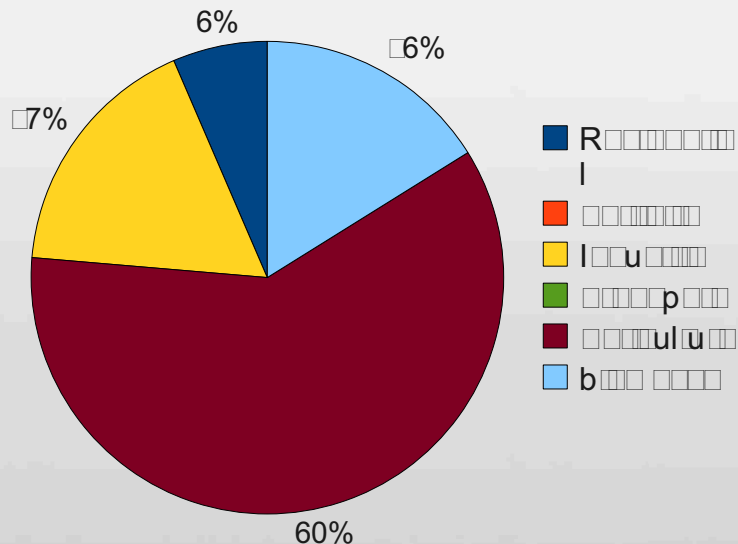
- Densité de GES élevée

- Culture intensive

- 7% d'émissions de transport

- Émissions de transport élevées

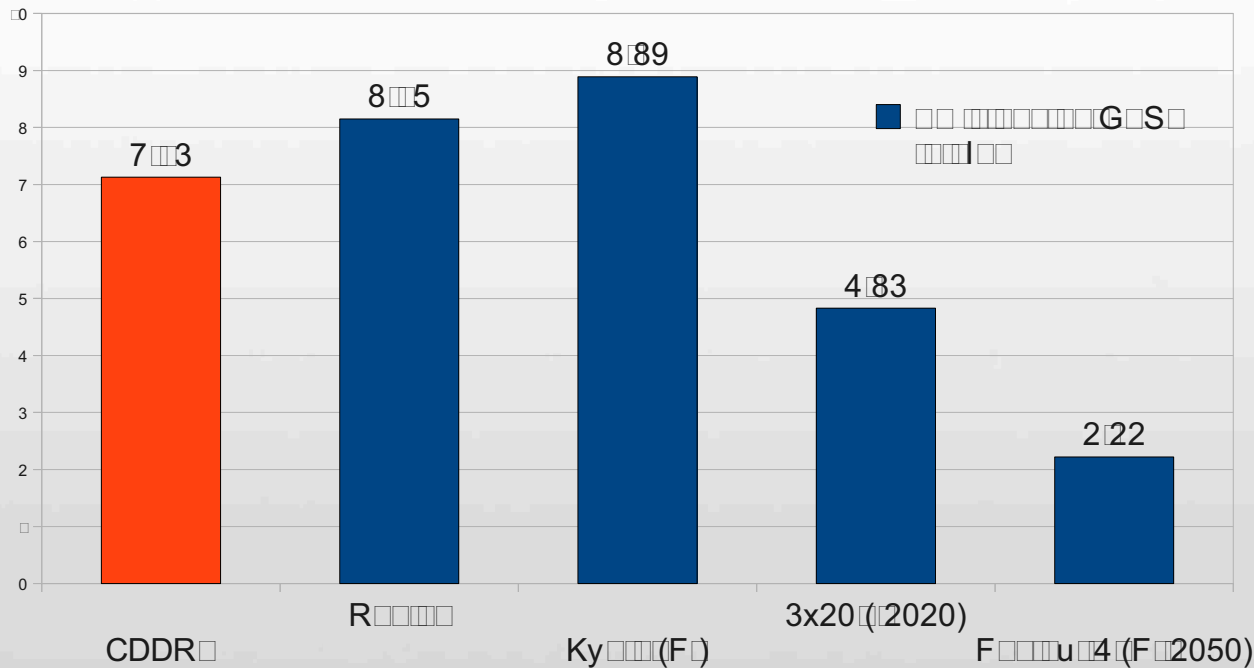
Émission de gaz à effet de serre (GES) de la Région Rhône-Alpes en 2018



# C

- **00** – I p qu Cl (U)  
« 3 x 20 » p pp à 990
  - 20%
  - 20% GS
  - 23% uv bl
- **050** – F u 4 (l O 3/07/06)
  - Dv p 4 GS (75% / 990)

# Objectifs de réduction des émissions de GES



Capacité de réduction des émissions de CO2/ab

# Le plan climat régional

- **Intensité (40% d'émissions en 2020 par rapport à l'année 2005)**



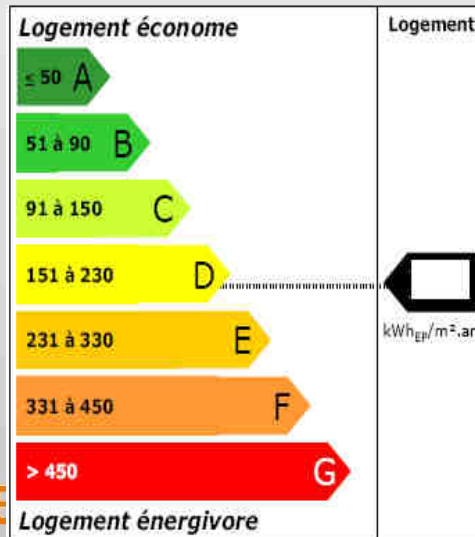
- **Objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2020 par rapport à l'année 2005**
- **3x20 = 24 kWh/kWh (en 2020 par rapport à l'année 2005)**
- **Émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O, HFC, PFC, SF6)**

# Les prix justes

Réduction (33% à 0% (selon le type de logement))



- Objectif : 100% de logements à énergie positive (2020 par rapport à l'année 2005)
- 3x20 = 95 k€ (2020 par rapport à l'année 2005)
- Équivalent à 2 000 € de valeur ajoutée BBC





# Les pompes à chaleur

- Coût de la pompe à chaleur (5% à 6% du coût de l'installation)



Exemple : installation d'une pompe à chaleur à l'entrée d'un logement individuel  
Coût de la pompe à chaleur : 9 000 € (hors taxes) + 2 000 € (hors taxes) = 11 000 €

- 3x20 € = 9 000 € (hors taxes) (2020 par rapport à l'année 2005)
- Coût de la pompe à chaleur à 9500 € (hors taxes) + 2000 € (hors taxes) = 11 500 € (hors taxes) (hors taxes) (hors taxes)

Coût « pompe à chaleur » : 11 500 € (hors taxes) + 2 000 € (hors taxes) = 13 500 € (hors taxes)

Coût de la pompe à chaleur : 11 500 € (hors taxes) + 2 000 € (hors taxes) = 13 500 € (hors taxes)  
Coût de la pompe à chaleur : 11 500 € (hors taxes) + 2 000 € (hors taxes) = 13 500 € (hors taxes)

# Conduire

- **Voiture + permis de conduire**
  - Carte pluri-états ou multi-états
  - Suisse / permis de conduire B / G S / qu
  - permis de conduire suisse (carte pluri-états..)
- **Ne pas conduire l'auto pendant**
- **Ne pas conduire pendant la nuit**  
pendant la nuit à